
Question orale de Mme Egrix : Chantier bassin d'orage et parking de la chaussée de Saint-Job.

Mme Egrix rappelle que le chantier du bassin d'orage de la chaussée de Saint-Job a débuté le 22 février 2017 et que, selon les indications du panneau, il devait durer 200 jours ouvrables. Il y a donc un gros dépassement de délai, sans compter qu'un autre chantier important, celui du parking, va débuter quand celui-ci sera achevé. Qu'est-ce qui justifie un tel retard ?

Outre le retard, les riverains doivent aussi supporter des vibrations, des défoncements de trottoirs aux deux accès du chantier, un défoncement de la chaussée, ce qui engendre encore plus de vibrations, de l'insécurité sur la voie publique, des apparitions, disparitions et réapparitions de signalisations interdisant le stationnement à un rythme et dans un désordre propres à créer la confusion.

Bien que les défoncements de trottoirs aient été signalés aux services techniques de la commune, aucune réparation, même provisoire, n'a été effectuée.

En raison des nombreux passages de camions, le dégagement de poussière est très important. Il n'y a jamais de nettoyage alors qu'apparemment, l'entrepreneur devrait s'en charger. À quoi cette situation est-elle due ?

L'opération de pompage dure depuis trois semaines, quoiqu'un toutes-boîtes ait annoncé que celle-ci se limiterait à une dizaine de jours. Quelles sont les justifications de ce retard ?

Mme Egrix tient toutefois à souligner un point positif : la reconstruction de la clôture le long du chantier et du petit chemin menant vers l'école maternelle et le précardiennat.

Le permis du futur parking est-il toujours valable, vu qu'il a été délivré il y a plus de trois ans ?

Bien qu'une station Cambio soit prévue sur la place de Saint-Job (mais pour quand ?), est-il possible d'envisager également l'installation d'une station de voitures partagées sur le parking ? En effet, il est nécessaire que le nombre de stations se multiplie pour que le système fonctionne réellement. Si cela n'est pas possible à cet endroit, pourquoi ne pas en installer une au croisement de l'avenue Dolez et de la chaussée de Saint-Job ?

L'aménagement d'un passage entre le futur parking et la rue Jean Benaets est-il prévu ? Ce chemin s'avérerait particulièrement opportun pour les enfants et leurs parents. Il serait dommage de manquer une telle occasion pour désengorger le trafic sur la chaussée de Saint-Job et la rue Jean Benaets. Il serait aussi utile de prévoir un accompagnement des enfants sur le chemin de l'école par des gardiens de la paix. L'administration a-t-elle songé à la mise en place d'un endroit à cet effet sur le parking, de manière à ce que les enfants puissent attendre à l'abri ? Pourquoi n'a-t-on pas assuré la présence d'un gardien de la paix au passage piéton de la rue Jean Benaets devant les entrées de l'école ?

Mme Egrix rappelle qu'avant les travaux, le petit parking était souvent envahi par des camionnettes d'entreprise. Quel dispositif pourrait être mis en place pour empêcher ce type d'inconvénient ? Quelle sera la situation de ce parking, par rapport à la réglementation « stationnement » appliquée dans la chaussée de Saint-Job à hauteur du secteur concerné ?

M. l'Echevin Wyngaard reconnaît que le chantier du bassin d'orage accuse un retard important. Ce retard est dû à toute une série de raisons techniques, dont M. l'Echevin Wyngaard est loin de maîtriser tous les tenants et aboutissants.

Cependant, il est possible d'être confronté à des surprises chaque fois que l'on creuse dans le sol. Dans ce cas-ci, la découverte impromptue d'une conduite de gaz a retardé les travaux. Des problèmes d'ordre administratif, notamment quant à la transmission des autorisations régionales, ont aussi contribué au dépassement des délais.

Par contre, les travaux d'aménagement du parking en surface débuteront la semaine prochaine. Le parking, d'une capacité de 50 places, comportera également des emplacements pour les vélos.

Le statut de ce parking n'a pas encore été défini. Le Collège a décidé de laisser le parking fonctionner et déterminera par la suite le cadre réglementaire le plus adéquat en fonction de l'évolution de la situation, en privilégiant la connectivité.

Dans cette perspective, M. l'Echevin Wyngaard a demandé à ses services d'étudier l'établissement d'une connexion de ce parking avec la rue Jean Benaets. L'administration envisage d'aménager un cheminement piéton, qui devra légèrement rogner sur le secteur des immeubles Etrimo situés à l'extrémité de la rue Jean Benaets. Des contacts ont déjà été pris avec la copropriété, mais vu que les occupants de ces immeubles ne devraient guère

subir l'impact de ces travaux, il ne devrait pas y avoir de difficulté. L'étude de faisabilité est en cours. Vu le timing, il ne sera pas possible de mener ces travaux dans une parfaite synchronisation avec l'aménagement du parking. Toutefois, M. l'Echevin Wyngaard compte installer des dépose-minute qui permettraient aux parents de stationner pendant 15 minutes au maximum. Ce dispositif est de nature à désengorger la rue Jean Benaets.

Le Collège a demandé à plusieurs reprises que la poussière due à l'activité du chantier soit nettoyée. M. l'Echevin Wyngaard signale aussi que le trottoir sera refait en même temps que le parking.

Le Collège avait prévu d'installer des zones de stationnement pour véhicules partagés au début de la Montagne de Saint-Job et de les confier à la société Ubico qui, depuis lors, est tombée en faillite. La société Cambio est susceptible de prendre le relais, mais en raison de ces péripéties, on a pris du retard pour ce qui concerne la place de Saint-Job. Quoi qu'il en soit, le Collège a la volonté d'aménager des emplacements pour voitures partagées sur la place de Saint-Job, à hauteur du carrefour entre la rue de la Pêcherie et la rue Basse. Ils devraient voir le jour en septembre ou en octobre, et il en sera de même dans les prochaines semaines pour d'autres emplacements « Cambio » rue Marie Depage, avenue de l'Observatoire et avenue Houzeau.

Il n'y a pas de souci à avoir à propos du permis d'urbanisme relatif aux travaux du bassin d'orage et du parking, car le processus se déroule dans les délais.

Il y aura dans les prochains mois une rénovation du pavage de la partie basse du chemin Avijl, entre le secteur Saint-Job et la rue Jean Benaets.